



*Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains
et des Personnes Détenues «A.PRO.D.H»*

RAPPORT DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020

Rapport de Septembre 2020

SIGLES ET ACRONYMES

<i>APC</i>	: Agent de Police Chef
<i>API</i>	: Appui pour la Protection des Institutions
<i>AT</i>	: Agent de Transmission
<i>B</i>	: Blessé
<i>BSPI</i>	: Brigade Spéciale pour la Protection des Institutions
<i>BSR</i>	: Bureau Spécial de Recherche
<i>CDS</i>	: Centre de Santé
<i>CECI</i>	: Commission Electorale Communale Indépendante
<i>CMCL</i>	: Centre de rééducation des Mineurs en Conflit avec la Loi
<i>CNDD- FDD</i>	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
<i>CNI</i>	: Commission Nationale Electorale Indépendante
<i>CNL</i>	: Congrès National pour la Liberté
<i>CNTB</i>	: Commission Nationale Terres et Autres Biens
<i>DPE</i>	: Directeur Provincial de l'Enseignement
<i>ECOFO</i>	: Ecole Fondamentale
<i>FAB</i>	: Forces Armées Burundaises
<i>FBU</i>	: Franc burundais
<i>GMIR</i>	: Groupement Mobile d'Intervention Rapide
<i>MSF</i>	: Médecins Sans Frontières
<i>OPC</i>	: Officier de Police Chef
<i>OPJ</i>	: Officier de Police Judiciaire
<i>OPP</i>	: Officier de Police Principale
<i>OTB</i>	: Office du Thé du Burundi
<i>PJ</i>	: Police Judiciaire
<i>PNB</i>	: Policer Nationale du Burundi
<i>PSI</i>	: Police de Sécurité Intérieure
<i>PSR</i>	: Police Spéciale de Roulage
<i>RDC</i>	: République Démocratique du Congo
<i>SNR</i>	: Service National de Renseignement
<i>TGI</i>	: Tribunal de Grande Instance
<i>T</i>	: Tué
<i>VSBG</i>	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

I. INTRODUCTION

Notre rapport du mois de septembre 2020, à l'instar de tous nos autres rapports mensuels, porte essentiellement sur les différentes violations des droits humains commises dans différentes localités du pays. Modestie oblige, nous n'avons pas la prétention d'avoir mis en évidence tous les cas de violation des droits humains commis au cours de ladite période, car il y en a qui ont certainement échappé à notre attention.

Comme d'habitude, nous procéderons par une analyse contextuelle de la situation des droits humains, articulée sur les aspects sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Ce faisant, nous pensons faire une bonne appréciation des cas de violations des droits humains dans l'espace et dans le temps considérés.

Au niveau sécuritaire, nous avons relevé des attaques des groupes armés, des attentats à la grenade dans des ménages qui ont occasionné beaucoup de pertes en vies humaines. Un peu partout dans le pays, nous avons été témoins des exactions des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD/FDD) à l'endroit des opposants politiques et des entraînements paramilitaires qui n'ont pas manqué de semer la peur au sein de la population..

Le domaine politique a été marqué par la démission de certains élus locaux du parti CNL suite à des menaces de mort de la part des Imbonerakure.

S'agissant du domaine judiciaire, des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales, les cas des personnes enlevées et/ou portées disparues ont été identifiés. A ce même sujet, nous dirons un mot sur la lutte contre l'impunité qui fait de plus en plus un pas en avant au Burundi avec les jugements de certains malfaiteurs.

Au point de vue social, nous ferons le point sur la pandémie du COVID-19.

Après cette analyse contextuelle, notre rapport réserve une place aux violations des droits humains qui souvent résultent de la mauvaise gouvernance dans les domaines sécuritaire, politique et judiciaire. Il s'agit présentement :-des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique des personnes en termes de personnes tuées et blessées, des cas de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants ainsi que des actes de violences sexuelles et basées sur le genre.

L'analyse de la situation carcérale qui a prévalu tout au long du mois concerné par le présent rapport ne sera pas non plus laissée de côté.

Enfin, dans notre conclusion, nous ferons une analyse de l'évolution de la situation des droits de l'homme depuis l'installation du nouveau pouvoir et proposerons quelques voies d'amélioration.

II. DU CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET

II.1. DU CONTEXTE SECURITAIRE

Au cours du mois de septembre 2020, la paix et la tranquillité de la population ont été dangereusement menacées par des attaques des groupes armés et les combats qui en ont résulté, des attentats à la grenade.

Ajoutons aussi que les entrainements paramilitaires des Imbonerakure ont repris, mettant la population dans un choc traumatique sans précédent.

Enfin, les Imbonerakure n'ont pas encore coupé court avec leurs exactions et leur chasse à l'homme vise surtout les membres du parti CNL.

II.1.1. Des attaques par des groupes armés.

1- Dans la nuit du 5 au 6 septembre 2020, sur la colline Kagano, zone Rusarenda, commune Bukeye, province Muramvya, une personne non identifiée a été tuée et plusieurs autres blessés lors des affrontements entre un groupe d'hommes armés et des Imbonerakure qui faisaient des rondes nocturnes. Selon des sources sur place, en date du 7 septembre 2020, les forces de sécurité ont commencé à arrêter beaucoup de membres du parti CNL et des ex-FAB en retraite sous l'accusation de collaborer avec ce groupe d'hommes armés.

2- Le 6 septembre 2020, vers 21 heures, sur la colline Gisagazuba, commune Burambi, province Rumonge, Léonidas NIBAYUBAHE, responsable collinaire des Imbonerakure, son épouse Thérèse HAGABIMANA et Frédance NAHIMANA, enseignante et épouse du directeur de l'ECOFO Gisagazuba ont été tués au cours d'une attaque par des hommes armés non identifiés. Selon des sources sur place, Evariste KUBWIMANA, directeur de l'ECOFO Gisagazuba et son enfant ont été blessés au cours de cette attaque. Ils ont été évacués vers une structure locale de soins de santé.

Une autre personne non identifiée de la colline Gahuni, commune Bugarama, dans la même province a été tuée par balle par le même groupe armé et ses vaches ont été volées. Selon les mêmes sources, ces hommes armés se sont dirigés vers la forêt de Monge.

3- Le 10 septembre 2020, vers 20 heures, sur la colline Nyarumange, zone Ruganza, commune Matongo, province Kayanza, le prénommé Thaddée, cabaretier, fils de Sindoromba, Eric alias Sénégalais, vendeur de bière de sorgho, Fabien, Lambert, une jeune fille de 10 ans ainsi qu'un jeune garçon de 15 ans ont été tués lors d'une attaque d'hommes armés dans cette commune qui est frontalière du parc de la Kibira et faisant 2 blessés ainsi que des biens pillés dans des boutiques. Selon des sources sur place, Lambert a succombé à ses blessures à l'hôpital de Kayanza, le lendemain. Selon l'administrateur de la commune Matongo, ces personnes ont été tuées dans des boutiques et bistrots.

4- En date du 11 septembre 2020, dans la forêt de Monge, sur la colline Gahuni, zone Ruteme, commune Bugarama, province Rumonge, 5 personnes ont été tuées lors des affrontements qui opposaient les forces de l'ordre aux groupes armés. Selon des sources sur

place, 4 personnes tuées faisaient partie du groupe armé et l'autre serait un civile qui, en fuyant, est tombé dans le groupe armé qui l'a tué. Tous les responsables de la région militaire sud et de la police ainsi que le commissaire provincial de Rumonge se sont installés dans les communes Bugarama et Mugamba depuis deux semaines et aucune information officielle n'a filtré. Les habitants des collines proches de la forêt pris de panique, dormaient quant à eux dans la brousse.

5- En date du 13 septembre 2020, sur la colline de Bambo, zone Ruteme, commune Bugarama, province Rumonge, 2 corps sans vie ont été découverts par des habitants après des affrontements entre les forces de l'ordre et un groupe armé.

6- En date du 15 septembre 2020 soir, sur les collines Gisagazuba et Kiganza, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, 3 Imbonerakure dont le surnommé Kamoteri, chef des Imbonerakure de la colline Kiganza, le nommé HATUNGIMANA alias Hatunga et le prénommé Lambert ont été tués et deux autres blessés par des hommes armés en tenues policières. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure montaient des rondes nocturnes sur lesdites collines quand ils ont été attaqués. Deux autres personnes dont un enseignant qui ont été enlevés par ce groupe armé ont été retrouvées mortes sur la colline Kiryama, commune Mugamba, province Bururi.

7- Dans la nuit du 23 septembre 2020, sur la colline Rutyazo, zone Mwaro, commune Kayokwe, province Mwaro, Pavel NIYOMWUNGERE, âgé de 16 ans, fils d'Innocent BARINDUGI, membre du parti CNDD- FDD, élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Rutyazo, sur la même colline, a été tué fusillé par un groupe d'hommes armés non identifiés. Selon des sources sur place, la victime venait de puiser de l'eau chez son demi-frère, Mélance alias Rusizi qui a un robinet chez lui. Selon les mêmes sources, à la sortie de l'enclos, il est tombé dans ce groupe qui l'a fusillé et il est mort sur le champ. Le corps de la victime a été conduit à l'hôpital de Kibumbu. Trois personnes dont le prénommé Evrard, pharmacien à Fota ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

8- En date du 25 septembre 2020, vers 20 heures, sur la colline Tondero, zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, un groupe d'hommes armés en provenance de la Kibira a attaqué 2 ménages tuant Grégoire BUCUMI. Selon l'administrateur communal, Berchmans NSAGUYE, ce groupe a rebroussé chemin vers le parc de la Kibira en emportant avec lui Samuel NKURIKIYE. Selon des sources sur place, la personne enlevée est revenue en date du 26 septembre 2020.

II.1.2. Des attaques à la grenade.

1- En date du 10 Septembre 2020, vers 3 heures, dans le quartier Kinogono, à la 2^{ème} avenue numéro 63, zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Jean-Marie MBONIHANKUYE, Imbonerakure, originaire de commune Buraza de la province Gitega, a été tué suite à l'explosion de deux grenades lancées par des inconnus qui ont escaladé la clôture. Selon des sources sur place, Innocent NININHAZWE, Patrick NIYONKURU, NDUWIMANA et le prénommé Adelin, ont été blessés lors de cette explosion et ont été conduits à l'hôpital MSF

situé au quartier Kigobe en commune Ntakangwa. La police a arrêté 3 personnes du voisinage du lieu du forfait pour des raisons d'enquête.

2- En date du 12 septembre 2020, sur la sous-colline Mataba de la colline Nyarusebeyi, zone Butahana, commune Mabayi, en province Cibitoke, une grenade a explosé dans une mine d'or et a grièvement blessé 3 orpailleurs qui ont été évacués vers l'hôpital pour des soins en urgence. On a appris des témoins que la grenade aurait été piégée par des malfaiteurs suite à des conflits entre orpailleurs de cette localité.

3- En date du 21 septembre 2020, sur la sous colline Nyabisiga, colline Nyagisozi, commune Busoni province Kirundo, des personnes non identifiées ont lancé une grenade dans un bistrot appartenant à Bernard RUBOMBOZA. Selon des sources sur place, l'explosion de cette grenade a fait 4 blessés : Jacqueline NSHIMIRIMANA, Ferdinand HAKIZIMANA, Germanique NYABENDA ainsi que Pasteur NDAHAKUWENAYO. L'auteur de ce forfait n'a pas été identifié.

II.1.3. Des entraînements paramilitaires des Imbonerakure.

❖ En date du 10 septembre 2020, des Imbonerakure dont Thaddée NIZEYIMANA, leur responsable provincial ont organisé des entraînements paramilitaires en commune Mugina, province Cibitoke. Selon des sources sur place, le rassemblement a eu lieu au terrain du stade de Mubere où ils ont fait des exercices militaires et se sont dirigés, par après, à la rivière Nyakagunda où ils ont refait les mêmes exercices. Ces Imbonerakure ont défilé les uns en tenues et bottines militaires, d'autres en T-shirts.

Dans son discours lors d'un rassemblement dans un bar du centre de Nyeshenza, Thaddée a dit que pour masquer ces activités, il va organiser désormais une activité communautaire au cours de laquelle, certains Imbonerakure recevront une formation militaire et a promis de dispenser ces formations dans toutes les communes les jeudis, samedis et dimanches. Selon les mêmes sources, depuis les élections de mai 2020, ces entraînements paramilitaires des Imbonerakure avaient cessé dans toutes les communes de la province Cibitoke et ont repris avec le début du mois de septembre 2020, avec de nouveaux entraîneurs dont Mathias BIZIMANA alias Bwayaze, responsable du SNR en commune Mugina et Ladislas NIJIMBERE, membre du parti CNDD-FDD et directeur de l'ECOFO Gitebe. Ces deux derniers ont reçu l'ordre d'organiser ces activités paramilitaires de la part d'Albert NSEKAMBABAYE, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD en province Cibitoke.

II.1.4. Des exactions des Imbonerakure

1- Le 16 septembre 2020, sur la colline de Rumonyi commune Burambi, province Rumonge, en marge des obsèques des victimes de l'attaque du 15 septembre 2020, des jeunes miliciens Imbonerakure affiliés au Parti CNDD-FDD dirigés par un certain NKURIKIYE, l'adjoint du responsable de la milice Imbonerakure sur la colline Rumonyi et MBONANANKWA, un membre influent de la même milice sur cette même colline, accompagnés des responsables administratifs locaux dont un certain NTARYAMIRA et le prénommé Pierre, s'en sont pris aux

personnes civiles, toutes de l'éthnie Tutsi pour, disent-ils, venger les leurs tués dans la nuit de la veille.

Des témoins ont indiqué que les attaques des miliciens Imbonerakure armés de machettes ont fait des blessés graves dont un certain Charles KABONESHU et son épouse Aline NDAYIKENGURUKIYE, et ont semé une peur panique chez certaines populations de cette localité, les forçant ainsi de quitter leurs propres ménages contre leur gré. Ils regrettent également que ce sont ces victimes qui ont fait objet de détention au lieu de réprimer les bourreaux. On dénonce les actes et menaces de violence dont le but principal est de répandre la terreur parmi la population civile et principalement la communauté Tutsi de la localité

2- Le 19 septembre 2020, vers 20 heures, sur la colline Karira, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, Martin NKURUNZIZA, membre du parti CNL, a été blessé à la machette au niveau de la tête et des bras par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, des Imbonerakure y font toujours des patrouilles nocturnes et avaient menacé la victime de la punir, en l'accusant d'avoir refusé de quitter le parti CNL pour adhérer au parti CNDD-FDD.

II.2. DU CONTEXTE POLITIQUE.

II.2.0. De la démission de certains élus du CNL suite à des menaces

❖ En date du 10 septembre 2020, sur la colline Nyamateke, commune Giharo, province Rutana, Jean Bosco NTAHIMPERA, enseignant, élu collinaire et membre du parti CNL, a écrit une lettre de démission. Selon des sources sur place, depuis qu'il a gagné les élections collinaires du 24 août 2020, Lydia IHIMBAZWE, administrateur de cette commune, Audace CIZA, responsable communal du parti CNDD-FDD et son adjoint Rénovat HAKIZIMANA n'ont pas cessé de lui proférer des menaces et de l'intimider en lui disant qu'il ne peut pas diriger la colline étant membre du parti CNL. Jean Bosco a été pris de panique. Ils lui ont dit d'écrire une lettre de démission tout en expliquant dans cette lettre qu'il n'aura pas du temps comme il est enseignant.

II.3. DU CONTEXTE JUDICIAIRE.

Au cours du mois de septembre 2020, les personnes arrêtées arbitrairement par des Imbonerakure, des agents du SNR, des administratifs à la base ont procédé à de nombreuses arrestations arbitraires et détentions illégales.

Parmi ces personnes arrêtées, nombreuses sont celles présumées de collaborer avec les groupes rebelles qui ont mené des attaques dans plusieurs localités et surtout dans les communes du sud du pays. D'autres personnes victimes de cette chasse à l'homme, arrêtées arbitrairement et détenues illégalement sont aussi et surtout des membres du parti CNL. A

celles – là s'ajoute des militaires et des policiers ex-FAB qui sont accusés de collaborer avec les groupes de rebelles. Dans cette chasse à l'homme, certaines personnes sont enlevées et/ou portées disparues. D'innombrables personnes ont été aussi arrêtées dans des fouilles et perquisitions ainsi que dans des raffles organisées où même les mineurs n'ont pas été épargnés.

Dans cette rubrique, il convient également de faire le point sur la lutte contre l'impunité des personnes qui se rendent coupables des actes d'assassinat et d'autres maux. Nous évoquerons aussi le jugement des présumés auteurs de l'assassinat du premier président burundais élu démocratiquement, Melchior NDADAYE, il y a 27 ans

II.3.1. Des personnes arrêtées par des Imbonerakure, des agents du SNR et des administratifs .

1- Les 29 et 31 août 2020, Hugues BUKURU, Fabrice NDUWIMANA, le prénommé Pacifique, tous membres du parti CNL et le prénommé Etienne, pensionné, ex-FAB, ont été arrêtés avant d'être conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Mwaro par des policiers accompagnés par le prénommé Régis, Imbonerakure, ex-combattant du mouvement CNDD- FDD, originaire de la commune Kiganda de la province Muramvya et résidant au chef-lieu de la commune Rusaka, en province Mwaro. Selon des sources sur place, en date du 29 août 2020, les 3 premiers interpellés ont été arrêtés en zone Yanza de la commune Rusaka tandis qu'Etienne, résidant sur la colline Rusaka, a été arrêté dans la matinée du 31 août 2020 sur la colline et commune Rusaka de la même province. Selon les mêmes sources, ces personnes ont été accusées d'appartenir à un groupe armé parce qu'elles avaient les têtes rasées, une coiffure souvent observable chez les militaires.

2- Le du 1^{er} septembre 2020, sur la colline de Muramba, zone Gatabo, commune Kiganda en province Muramvya, des jeunes Imbonerakure ont arrêté 2 membres du parti CNL Pasteur NDUWIMANA et Ernest HATUNGIMANA, à leurs domiciles respectifs. Selon un responsable du CNL sur la colline Muramba, ces membres du parti CNL ont été accusés de complicité avec les groupes armés qui sont passés dans la localité dans la nuit du 29 août 2020. Il a affirmé en outre que ces jeunes du CNDD-FDD les ont remis le matin aux agents du SNR qui les ont conduits au cachot du commissariat provincial de police à Muramvya où ils sont détenus depuis ce jour.

3- Le 1^{er} septembre 2020, sur les collines et zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, la police a arrêté le nouveau chef de colline Kivumu, Boniface NTAGUNZWA, son fils, Bruce IRAKOZE ainsi que ses 2 travailleurs domestiques, NTIHEMUKA et Bertrand NIYONZIMA. Les mobiles de l'arrestation n'ont pas été révélés à leurs proches.

4- Le 1^{er} septembre 2020, la police et l'armée ont opéré conjointement une fouille-perquisition sur la Transversale 6 de la colline Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke. Au cours de cette opération, le responsable provincial du SNR, l'OPC2 Venant MIBURO, a arrêté et conduit le nommé NAHIGOMBEYE alias Kigombo, accusé de collaborer

avec les groupes rebelles qui se trouvent en RDC. Au cours de cette fouille perquisition aussi, une quarantaine d'autres personnes qualifiées d'irrégulières ont été également arrêtées et conduites au cachot du commissariat communal de la police afin de leur transiger chacun une amende administrative de 5,000 FBU pour défaut de pièce d'identité, avant d'être relâchés.

5- Le 1er septembre 2020, sur la colline et zone Mukungu de la commune Nyanza-Lac en province Makamba, les forces de défense et de sécurité en collaboration avec le responsable provincial du SNR, Bonaventure NIYONKURU ont, dans une opération conjointe, arrêté Méthode NYABENDA, Venant MANIRAMBONA, Ferdinand NIYONGABO et un autre homme qui n'a pas été identifié. Selon des sources locales, ces hommes ont été arrêtés après un débarquement de 12 personnes non identifiées dans la nuit du 31 août 2020 vers 22 heures au chef-lieu de la commune Nyanza-Lac à bord d'une voiture de marque Toyota, type probox. Ces personnes auraient pris la direction de la réserve naturelle de Rukambasi qui s'étend sur les communes Nyanza-lac et Vugizo en province Makamba et Vyanda de la province Bururi. Ces personnes interpellées ont été détenues au domicile du responsable provincial du SNR à Makamba.

6- Le 2 septembre 2020, sur la colline Mugutu, commune et province Gitega, Mathias BANKAMWABO, âgé de 30 ans, membre du parti CNL, a été arrêté par un Imbonerakure prénommé Simon accompagné de Mathias BUCINDIKA, chef de cette colline. Selon des sources sur place, la victime a été détenue au cachot de la PJ Gitega avant d'être transférée à la prison centrale de Gitega. Selon les mêmes sources, ils l'ont accusée d'avoir dit ceci: « NKURUNZIZA mwahora mwiryako ubu ntiyapfuye ? » ce qui signifie «NKURUNZIZA qui était une fierté pour vous n'est-il pas mort ?» ; ce qu'il n'a cessé de nier.

7- Les 3 et 4 septembre 2020, dans les rues de la ville de Ngozi, lors d'une rafle aux enfants de la rue opérée par des policiers sous le commandement du prénommé Alfred, commissaire communal de police à Ngozi, 65 enfants âgés entre 9 ans et 17 ans ont été arrêtés et conduits au cachot communal de police à Ngozi. Selon des sources sur place, certains de ces enfants étaient des commerçants ambulants d'arachides et d'œufs cuits. Selon les mêmes sources, ces enfants sont originaires de plusieurs communes : Ngozi, Mwumba, Nyamurenza, Marangara, Ruhororo, Busiga, Tangara, Gitega, Butihinda et Ntega.

8- Le 4 septembre 2020, dans la localité de Ntentamaza, tout prêt de l'OTB Tora, commune Mugamba, province Bururi, Samuel DUSABEMUNGU, originaire de la colline Mugendo-Ndengo de la même commune, pensionné, ex-FAB, a été arrêté sans mandat dans sa boutique. Selon des sources sur place, il a été accusé par la police d'avoir logé des rebelles.

9- Du 6 au 18 septembre 2020, aux chefs-lieux des communes Rugombo et Buganda, province Cibitoke, 100 personnes ont été arrêtées lors des rafles organisées par la police en collaboration avec l'armée. Selon des sources sur place, ces fouilles perquisitions sont toujours accompagnées d'arrestations abusives des personnes qui ne possèdent pas des CNI. Selon les mêmes sources, ces rafles sont accompagnées par des vols de biens appartenant à la population, tels que des pagnes pour certains et de l'argent pour d'autres. Les sans CNI sont relâchés après avoir payé une rançon de 5.000 FBU par personne.

10- Le 6 septembre 2020, sur la colline Gakaranka, zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, Albert NDEKATUBANE a été arrêté à son domicile par des policiers. Selon des sources sur place, le motif de son interpellation n'a pas été communiqué à qui que ce soit.

11- Le 6 septembre 2020, sur la colline Mubarazi, zone Bugarama, en commune et province Muramvya, le responsable provincial de renseignement, OPC1 Félix HAVYARIMANA a arrêté, sans mandat, Alexis BIGIRIMANA, membre du parti CNL et membre du conseil collinaire de Murambi. Selon des sources sur place, le mobile de son arrestation n'a pas été communiqué. Les mêmes sources ont indiqué que la victime a été conduite au cachot du commissariat de Muramvya où il a rejoint deux autres membres du CNL, Pasteur NDUWIMANA et Ernest HATUNGIMANA, interpellés le 1^{er} septembre 2020 sur la colline Murambi, zone Gatabo, commune Kiganda de la province Muramvya pour collaboration avec les groupes armés.

12- Le 7 septembre 2020, sur la colline Kagano, commune Bukeye, province Muramvya, les prénommés André, Toroshi, Claver et Alexis ont été arrêtés par des forces de sécurité. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de collaborer avec un groupe d'hommes armés et sans preuves.

13- Le 9 septembre 2020, sur la colline Tenga-Locale, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Bosco NDAYIRAGIJE, responsable du parti CNL sur cette colline a été arrêté par deux Imbonerakure de cette colline, les surnommés Mango et Mandela. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de collaborer avec des mouvements rebelles. Jean Bosco NDAYIRAGIJE a été conduit par ces Imbonerakure au cachot du poste de police de la zone Rubirizi.

14- Le 10 septembre 2020, sur la colline Migwa, zone Baziro, commune Gitobe, province Kirundo, Barthélémy SIBOMANA, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu dans un bureau de la zone Baziro par des Imbonerakure dont MINANI et MBONIHANKUYE. Selon des sources sur place, la victime a été accusée, sans preuves, de collecter des aides pour des rebelles.

15- Le 10 septembre 2020, sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, un jeune garçon prénommé Thierry, élève au lycée communal Bugenyuzi en 3^{ème} lettres Modernes a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police.

Selon des sources sur place, il a été arrêté après un montage organisé par un commerçant de la localité prénommé Vianney, auteur de la grossesse d'une jeune fille prénommée Bélyse, élève au même lycée. Ce jeune garçon a affirmé qu'il n'est plus ami de cette fille depuis 3 ans. Selon les mêmes sources, la jeune fille habitait chez sa grande sœur, épouse de Vianney. Vianney a engrossé Bélyse et quand la grossesse s'est manifestée, cet homme a exhorté la fille de dire que l'auteur de la grossesse est Thierry.

Au 7^{ème} mois, ce commerçant a aidé la fille à avorter et à enterrer le fœtus au mois de juillet 2020. Les faits ont pris un autre tournant car la fille a failli mourir avant d'être conduite à l'hôpital de Bugenyuzi. Ce commerçant a commencé à proposer une somme non précisée à la

mère de Thierry pour que l'affaire soit classée sans suite. Mais celle-ci a refusé et l'a dénoncé à la police qui a arrêté cet homme et la fille en date du 2 septembre 2020. Vianney a été relaxé en date du 9 septembre 2020. Thierry a été arrêté le lendemain et détenu au cachot avec la fille.

16- Le 10 septembre 2020, vers 16 heures, au chef-lieu de la commune Rusaka, province Mwaro, 13 personnes de sexe masculin dont Didace et ses ouvriers qui descendaient à Bujumbura ont été arrêtées par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de vouloir rejoindre un groupe rebelle. Ces victimes ont été conduites au cachot du poste de police de Rusaka avant d'être relâchés, le matin du 11 septembre 2020. Les victimes étaient à bord d'un véhicule et allaient travailler au chantier de Didace. Au moment où le bus allait démarrer, des policiers ont débarqué et les ont faits descendre. L'administrateur de Rusaka s'est contenté d'expliquer que l'interpellation des 13 individus rentre dans le travail de routine des forces de l'ordre. Les arrestations ont eu lieu après le passage d'un groupe armé non identifié dans certaines localités de la commune de Rusaka.

17- Le 11 septembre 2020, vers 4 heures du matin, au chef-lieu de la commune Gitobe, province Kirundo, Astère BIGOYONGA, ex-FAB retraité, a été arrêté par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé de recruter des rebelles et de collecter des aides alimentaires pour eux.

18- Depuis le 11 au 15 septembre 2020, vingt-sept jeunes gens, tous âgés de moins de 20 ans, ont été arrêtés par la police lorsqu'ils se rendaient en Tanzanie pour des travaux champêtres. Ils provenaient des provinces Gitega, Kayanza et Karuzi. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot du poste de police de la commune Kayogoro, province Makamba. Le mobile de leur arrestation n'a pas été signifié aux victimes.

19- Le 12 septembre 2020, matin, dans les quartiers Nyabugete, Ruziba et Kizingwe-Bihara, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, des policiers conduits par le commissaire Désiré UWAMAHORO en compagnie des agents du SNR et des Imbonerakure ont mené une fouille perquisition et ont arrêté 27 membres du parti CNL dont les prénommés Aimable, Bonfils et Justin, de l'orchestre Inkumbunzi dudit parti. Selon des sources sur place, la police cherchait des armes et des irréguliers. Des Imbonerakure indiquaient aux policiers des maisons à fouiller. La police a tiré des balles blessant Bonfils. Tous les interpellés ont été emmenés, les uns au commissariat municipal de la police, les autres dans les cachots du SNR.

20- Les 12, 15 et 16 septembre 2020, dans les communes de Bururi, Vyanda, Rutovu, Mugamba et Songa, province Bururi, 5 responsables du parti CNL ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 12 septembre 2020, Félix NDUWIMANA et Romuald HANKANIMANA, respectivement responsables du parti CNL dans les communes de Rutovu et Mugamba ont été arrêtés et conduits au cachot de police de Matana. Selon les mêmes sources, en date du 15 septembre 2020, Thaddée NSHIMIRIMANA, enseignant au Centre d'Enseignement des Métiers de Bamba, membre du conseil communal de Bururi, responsable communal du parti CNL et Japhet NTAHOMVUKIYE, directeur de l'ECOFU Burima,

responsable communal du parti CNL à Vyanda, membre du conseil communal, ont été arrêtés à leur lieu de travail et conduits au cachot du commissariat provincial de Bururi. Les mêmes sources ont indiqué que, dans la matinée du 16 septembre 2020, Emmanuel HARAGIRIMANA, responsable du parti CNL en commune Songa a été arrêté et conduit au cachot de police de Bururi. Le motif de leur arrestation n'a pas été signifié.

21- Le 12 septembre 2020, au quartier Gasekebuye, commune Muha, Bujumbura Mairie, Prime NIYONGABO alias Komesha, ancien commandant de la PSR (2002-2004), actuellement cadre à la compagnie de télécommunication Econet-Leo et membre du parti CNL, originaire de la commune Songa, province Bururi, a été arrêté à son domicile par Joseph Mathias NIYONZIMA alias Kazungu, agent du SNR. Selon des sources sur place, Prime NIYONGABO rentrait de son travail.

22- Le 12 septembre 2020, en province Cankuzo, 29 hommes originaires de la province Muyinga, ont été arrêtés par des policiers et détenues au cachot du commissariat provincial de Cankuzo. Selon des sources sur place, ces personnes date du se rendaient en Tanzanie à la recherche de l'emploi. Le 15 septembre 2020, lors d'une réunion des responsables des différents services tenue au chef-lieu de la province Cankuzo, Ferdinand BIRAHANYI, conseiller socio-culturel du Gouverneur et Jean Marie NDAYISHIMIYE, sous-commissaire PSI ont expliqué que les 29 personnes ont été arrêtées suite à des suspicions. Les autorités policières et administratives ont échangé sur les modalités de les renvoyer chez elles après des échanges avec les administrateurs des communes d'origine dans la province Muyinga.

23- Le 12 septembre 2020, Désiré GIKOBERA, membre du parti CNL résident à la colline Shombo de la commune et province Muramvya, Zénon NICAYENZI, retraité ex-FAB de la même colline, ont été arrêtés à leur domicile en compagnie d'une troisième personne dont l'identité n'a pas pu être révélée, par le chef du SNR à Muramvya, Felix HAVYARIMANA. Les mobiles de cette double arrestation n'ont pas été révélés.

24- Le 12 septembre 2020, Félix NDUWIMANA, responsable communal du parti CNL à Rutovu en province Bururi et Romuald HANKANIMANA, responsable communal du parti CNL à Mugamba dans la même province, ont été arrêtés en commune Matana dans la même province par des Imbonerakure conduits par un surnommé KAYA. Les 2 personnes arrêtées sont également des membres des conseils communaux de leurs communes respectives.

25- Le 13 septembre 2020, vers 6 heures du matin, au quartier Kinanira II, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, le Colonel Pontien BARITONDA, ex-FAB à la retraite a été arrêté par des agents du SNR à son domicile. Selon des sources sur place, il a été embarqué à bord d'un véhicule où se trouvait son ami aussi ex-FAB, Prime NIYONGABO alias Komesha arrêté la veille. Le motif de son arrestation reste inconnu.

26- Le 13 septembre 2020, Ferdinand NDUWAYO, responsable du CNL sur la colline de Bukeye, en commune de Nyanza-Lac, province Makamba, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure et remis au commissaire communal de la police avant d'être confié au

responsable local du SNR. La population déplore cette arrestation illégale et arbitraire faite par la milice Imbonerakure.

27- Le 14 septembre 2020, sur la colline Gisagazuba, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Sylvère SIMBAVIMBERE et son fils Juvent NINTERETSE, policier en congé de service, ont été arrêtés par des policiers et conduits à la position de police à Kiganza dans la même zone avant d'être transférés vers le cachot du SNR à Bujumbura. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de complicité dans les attaques des rebelles du 13 septembre 2020.

28- Le 14 septembre 2020, Japhet NTAHOMVUKIYE et Thaddée NSHIMIRIMANA, respectivement présidents du parti CNL dans les communes Vyanda et Bururi de la province Bururi, ont été arrêtés à leurs postes de service respectifs à Gatsiru et à Bamba tandis qu'Emmanuel HURUMBIRIMANA, responsable du CNL en commune Songa, a été arrêté à Kiryama dans la même province.

29- Le 14 septembre 2020, Laurent NSABIMANA, membre du parti CNL, ex-chef de colline Rwintare de 2015 à 2020, commune Rusaka, province Mwaro, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été détenu au cachot communal de Rusaka sur l'ordre d'Athanase MPAWENAYO, chef de zone Makamba et secrétaire communal du parti CNDD-FDD dans cette commune. Il était accusé d'espionnage. Précisons que Laurent NSABIMANA s'était fait élire comme chef de colline mais il a été rayé de la liste des candidats sans motif, quelques semaines avant les élections collinaires du 24 août 2020.

30- Le 14 septembre 2020, sur la colline Bambo, zone Ruteme, commune Bugarama, province Rumonge, Jean Marie BIZIMUNGU, enseignant de l'ECOFO Bihinga, a été arrêté par des policiers à son domicile et conduit au cachot de police à Rumonge. Selon des sources sur place, cet enseignant a été accusé de collaborer avec la radio Humura et de donner des informations à cette station. Selon les mêmes sources, il a été transféré au cachot du responsable du SNR à Rumonge situé à son domicile au quartier Kanyenkoko dans la ville de Rumonge.

31- Le 15 septembre 2020, des agents du SNR et de la police burundaise ont arrêté Cyprien KAGABO et Meschack BUTOYI sur la colline de Raro, en zone et commune de Nyabiraba, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, les 2 interpellés sont des militants du CNL et le motif de leur arrestation n'a pas été révélé.

32- Le 15 septembre 2020, sur la colline Rwesero dans la commune et province de Kayanza, Daniel AYUMWE, membre du CNL et du conseil communal de Gatara, a été arrêté à son domicile, après une fouille et perquisition de sa résidence. Aucun objet suspect n'a été saisi. Ses proches n'ont cessé de craindre pour sa sécurité physique. Les mobiles de l'arrestation n'ont pas été annoncés.

33- Le 16 septembre 2020, sur la colline Bihanga, zone et commune Matana, province Bururi, Gabriel NDAYIRAGIJE, enseignant au Lycée communal Buraniri et responsable du parti CNL en commune Matana, a été arrêté à son service par des policiers accompagnés par des Imbonerakure et conduit au cachot de la brigade en commune Matana. Selon des sources sur place, Gabriel NDAYIRAGIJE a été transféré à la prison de Bururi, le soir de cette même date. Le mobile de son arrestation n'a pas été signifié ni à la victime, ni à sa famille.

34- Le 17 septembre 2020, sur la sous colline Mwoga, colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, 3 piroguiers sur la rivière Maragarazi dont le prénommé Elsa et le nommé TUYISENGE, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par Vincent TOYI et conduits au poste de police Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de déplacer des rebelles venus de la Tanzanie.

35- Le 19 septembre 2020, à la frontière Burundo-Tanzanienne, à Mugina, commune Mabanda, province Makamba, 20 personnes dont dix-huit mineurs qui étaient refoulées de la République Unie de Tanzanie ont été arrêtées par des policiers et détenues au commissariat communal de police à Mabanda, province Makamba. Selon des sources sur place, ces personnes détenues n'ont pas eu de la nourriture ni des couvertures. Le mobile de leur arrestation n'a pas été communiqué.

36- Le 20 septembre 2020, dans la zone Ngagara, commune Muha, Bujumbura Mairie, Tharcisse NDUWIMANA, OPJ, originaire de la province Bururi, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR et a été accusé de collaborer avec des rebelles opérant dans les différentes communes des provinces Bururi et Rumonge.

37- Le 20 septembre 2020, un groupe de militaires de la position Rukoma, commune Matongo, province Kayanza, a arrêté Salvator BACAMURWANKO, responsable du parti CNL sur la colline Rukoma. Selon des témoins sur place, plusieurs militaires sont entrés à son domicile après avoir défoncé la porte, l'ont pris par la force et l'ont conduit manu militari à leur position de Rukoma, proche de la forêt de la Kibira. On note un cas d'arrestation arbitraire, sans titre ni mandat judiciaire, pouvant se transformer en une disparition forcée étant donné que l'endroit où la personne arrêtée est détenue reste inconnu.

38- Le 21 septembre 2020, sur la colline Rutegama, commune et province Gitega, une personne qui venait de passer une année en Tanzanie a été attaquée par des policiers accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers voulaient le dépouiller de son argent mais il a farouchement résisté. Les agents de police ont appelé le commissaire communal qui est venu et a conduit la victime au cachot du poste de police. Ils l'ont accusé d'avoir du chanvre sur lui.

39- Le 21 septembre 2020, au centre de négoce de la zone Nyabiraba, commune Gishubi, province Gitega, Frédéric NGENDAKUMANA, réparateur des téléphones portables et Dismas HARERIMANA, tailleur, tous militants du parti CNL, ont été arrêtés à leur lieu de travail par

l'administrateur communal et le commissaire communal de police. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites au cachot du commissariat provincial de la police à Gitega. Selon l'OPC 2 Evariste HABOGORIMANA, commissaire provincial de police à Gitega, ces personnes ont été soupçonnées de collaborer avec des mouvements armés.

40- Le 22 septembre 2020, sur la colline de Zingi-Nyaruyaga de la zone de Ruteme, en commune Bugarama, province Rumonge, la police en collaboration avec le SNR ont arrêté 6 personnes, à savoir Salvator MAKEBUKO, un démobilisé des ex-FAB, Juvénal YAMUREMYE, Jean Marie NIYONIZIGIYE, le nommé NTEZUKOBAGIRA et 2 autres jeunes gens non identifiés. Selon des sources sur place, ces 6 personnes ont été arrêtées à leurs domiciles respectifs et conduites vers une destination inconnue, après une opération de fouille-perquisition. Bien qu'au cours de cette opération, aucun objet suspect n'avait été retrouvé chez eux, elles ont été gratuitement accusées de collaborer avec les groupes rebelles.

41- Le 23 septembre 2020, le matin, sur la colline Rukoba, commune et province Gitega, les prénommés Maurice et Charles, tous membres du parti CNL, résidents sur cette colline, ont été arrêtés lors d'une fouille perquisition et conduits au cachot de police par des policiers accompagnés par des militaires. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des rebelles qui étaient passés sur la colline Bwoga, commune Gitega.

42- Le 24 septembre 2020, dans un bistrot du quartier Birimba, commune et province Rumonge, 4 pêcheurs dont le nommé MVUYEKURE de Magara et Jumaine KAYUMBU, chargé de la mobilisation politique pour le compte du parti CNL dans la province Rumonge, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de la police à Rumonge par le responsable provincial du SNR. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion clandestine alors qu'ils étaient en réunion autorisée par le Gouverneur avec plus d'une centaine de pêcheurs pour discuter de la mesure prise de demander un montant de 10.000 FBU pour la confection d'un badge d'identification de chaque pêcheur. Selon les mêmes sources, ils ont été victimes de s'être opposés au paiement d'une somme de 10.000 FBU collectée sans reçu de paiement. La fédération des pêcheurs et les autorités administratives affirmaient que cet argent était destiné à l'achat des badges et des gilets de sauvetage pour les pêcheurs.

43- Le 26 septembre 2020, le matin, au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba, Charles NDIKUMANA connu sous le sobriquet de Munyuwisi, retraité ex-FAB, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers du commissariat provincial de Makamba. Selon des sources sur place, ces policiers ont mené une fouille perquisition ciblée au quartier Kigwati du chef-lieu de cette commune. La victime a été arrêtée après avoir demandé un mandat de fouille perquisition à ces derniers.

44- Le 26 septembre 2020, sur la colline et zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, le nommé NDAYISHIMIYE alias Mashashe, son père et son petit frère, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la zone Rubirizi par Hussein et David, tous Imbonerakure de cette même colline en compagnie des policiers dudit poste de police. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure et ces policiers

ont effectué une fouille perquisition chez NDAYISHIMIYE et aucun objet suspect ou compromettant n'y a été trouvé. NDAYISHIMIYE venait d'être libéré de la prison centrale de Mpimba. Il était accusé de n'avoir pas adhéré au parti CNDD-FDD.

II.3.2. Des personnes enlevées et/ou portées disparues.

1- Le 2 septembre 2020, vers 10 heures, sur la colline Budahirwa, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Innocent NDABIJEJIMANA, membre du parti CNL, briquetier, natif de la commune Busoni, province Kirundo, a été arrêté et conduit au cachot de la zone Rubirizi, par deux Imbonerakure, Népomuscène DUSENGUMUREMYI, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi et Ibrahim BIZIMANA alias Mafyeri. Selon des sources sur place, ils l'ont embarqué à bord d'un véhicule de type Prado appartenant à Népomuscène et il a été accusé de collaborer avec des rebelles qui ont traversé la commune Gihanga en se dirigeant vers la forêt de la Kibira en commune Musigati de la province Bubanza, en date du 29 août 2020. Selon les mêmes sources, en date du 3 septembre 2020, Joe Dassin NKEZABAHIZI, agent du SNR, l'a fait sortir du cachot de la zone et l'a conduit vers une destination inconnue.

2- Le 3 septembre 2020, vers 14 heures, sur la sous-colline Kagaragara, colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Aboubacar NDAYISHIMIYE alias Toyi, Imbonerakure, a été enlevé par Jean Jacques BIGIRIMANA alias Sadiki, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Buringa accompagné par le prénommé Eric, policier affecté à la position se trouvant au pont de la rivière Mpanda, séparant la commune Gihanga, province Bubanza de la commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Jacques a téléphoné à Aboubacar lui demandant de se rencontrer au pont de la rivière Ninga. Rendu au lieu du rendez-vous, Eric a arrêté Aboubacar et l'a remis aux autres policiers qui étaient à bord d'une voiture de marque Toyota, type TI. Ces ravisseurs portaient tous des cagoules pour ne pas se faire remarquer. Aboubacar NDAYISHIMIYE a été tabassé puis embarqué dans le capot de cette voiture et a été conduit dans un endroit inconnu. Depuis cette date, la famille de NDAYISHIMIYE l'a cherché dans tous les cachots de la province Bubanza et au cachot du SNR à Bujumbura, tout près de la cathédrale Regina Mundi sans parvenir à le retrouver.

3- Le 6 septembre 2020, le matin, sur la colline Gakaranka, zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, Albert NDEKATUBANE, fils de Marcel NKOMO, a été arrêté sans mandat à son domicile par des policiers et conduit vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, le motif de son arrestation n'a été communiqué à qui que ce soit.

4- Le 7 septembre 2020, sept personnes ont été appréhendées par la police et les Imbonerakure dans les communes de Burambi et de Bugarama en province de Rumonge. Selon des témoignages sur place, il s'agit du surnommé Kidede de la localité de Mikinya, des prénommés André, Claver, Alexis et Dieudonné surnommé Mapengu de la sous-colline Gisagazuba ainsi que du nommé Nkunzimana de la colline Bambo et du prénommé Cyriaque

de la colline Zingi-Nyaruyaga. Les mêmes témoignages révèlent qu'ils ont été arrêtés sur l'ordre du chef de zone Maramvya, Prime NIYONGABO et que la liste des personnes interpellées a été élaborée bien avant l'attaque. Les individus arrêtés ont été embarqués dans 2 véhicules, celui de la police et l'autre de Diomède NIYONSABA, responsable du CNDD-FDD dans la province Rumonge, et conduits vers une destination qui n'est pas encore connue. On note aussi que toutes les personnes arrêtées sont toutes des opposants politiques.

5- Le 15 septembre 2020, sur la colline Raro, zone et commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Meschak BUTOYI et Cyprien KAGABO, tous démobilisés, militants du parti CNL, ont été enlevés à partir de chez eux par des agents du SNR et des policiers de l'API. Selon des sources sur place, ils ont été tabassés, blessés et leurs visages étaient couverts de sang. Ils ont été accusés de participation à des groupes armés. Ils ont été embarqués à bord d'un véhicule vers une destination inconnue.

6- Le 17 septembre 2020, sur la colline Rumonyi, zone Mariza, commune Burambi, province Rumonge, Charles KABONESHU, sa femme Aline NDAYIKENGURUKIYE et le prénommé Innocent, tous de la composante sociale Tutsi, ont été enlevés par des Imbonerakure armés de machettes et de bâtons. Selon des sources sur place, un groupe d'Imbonerakure ont attaqué certains ménages de la colline Rumonyi. Puis, ils ont battu et blessé Charles KABONESHU à coups de machettes. Ils ont ensuite effectué une fouille perquisition dans leurs maisons. Après cette fouille, ces Imbonerakure ont arrêté les 3 personnes qu'ils ont conduites vers une destination inconnue. Sous la panique suite aux actes de terrorisme de ces Imbonerakure, des membres des familles de ces victimes ont fui vers la position de la colline Muhuzu, zone Minago, commune et province Rumonge. Les personnes arrêtées et leurs familles sont accusées de soutenir des groupes armés.

7- Le 24 septembre 2020, vers 10 heures, à la 9^{ème} transversale, sur la colline Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke, 3 jeunes garçons non identifiés venus de la RDC pour vendre des pagnes ont été arrêtés, ligotés et battus par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, accusés d'être des rebelles, ils ont été mis, dans un état très critique, au cachot du poste de police de la commune Buganda.

Selon les mêmes sources, vers 15 heures, OPC 2 Venant MIBURO, responsable du SNR en province Cibitoke les a fait sortir du cachot et les a conduits vers une destination inconnue à bord de son véhicule.

II.3.3. D'une exécution extra-judiciaire.

❖ Le 2 septembre 2020, sur la colline Masare, commune Musigati, province Bubanza, une personne non identifiée accusée de rebelle a été exécutée après avoir été capturée par des forces de l'ordre. Selon des sources sur place, depuis le 28 août 2020 jusqu'au 6 septembre 2020, des combats qui opposaient les forces de défense accompagnées par des Imbonerakure

aux hommes armés non identifiés ont fait 24 personnes tuées dont 2 Imbonerakure, 3 militaires et 19 hommes armés.

II.3.4. Un pas en avant vers la lutte contre l'impunité au Burundi.

1- Le 11 septembre 2020, au quartier Kajaga, commune Mutimbuzi, les agents du SNR ont saisi 950 pagnes dans un pickup de la PNB. Selon des sources sur place, 6 policiers transportaient ces pagnes et elles appartenaient à Espérance GAHIMBARE, résidante dans la zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, ces policiers ont été chassés du corps de sécurité le même jour. Cela a été signalé par Pierre NKURIKIYE, porte-parole de la police, dans les médias.

2- Le 15 septembre 2020, vers 18 heures, au TGI de Rutana, commune et province Rutana, Onesphore KIRIMWABAGABO, le prénommé Jessy, chauffeur et le prénommé Jean Dieudonné son convoyeur ont été condamnés dans un procès de flagrance avec comme chef d'accusation le trafic des êtres humains. Selon des sources sur place, un véhicule de marque Toyota, Type Hiace plein de 15 passagers en direction de la République Unie de Tanzanie a été saisi par des agents de la PSR sur la route Rutana-Bukemba. Onesphore KIRIMWABAGABO qui conduisait 12 enfants dont le plus âgé a 20 ans, a été condamné à 7 ans d'emprisonnement tandis que Jessy et Jean Dieudonné ont été condamnés à une peine de 3 ans. Ces 12 enfants doivent être ramenés chez eux en commune Bugendana, province Gitega et le véhicule qui transportait ces passagers sera mis à la disposition du Gouverneur de cette province.

II.3.4. Du rebondissement de l'affaire sur l'assassinat du Président Melchior NDADAYE.

Depuis le 16 au 18 septembre 2020, dans la salle d'audience de la Cour d'Appel de Gitega, la chambre criminelle de la cour suprême en itinérance a auditionné l'affaire relative à l'assassinat du Président Melchior NDADAYE, premier président démocratiquement élu.

Selon des sources sur place, dans cette audience était prévue la comparution de 14 militaires et 6 civils tous présumés auteurs de cet assassinat mais 5 prévenus seulement ont été présents à cette audience. Il s'agit des militaires de grade de Colonel à savoir Célestin NDAYISABA, Laurent NIYONKURU, Anicet NAHIGOMBEYE, Gabriel GUNUNGU et le Capitaine Ildephonse MUSHWABURE, prévenu libre. Ils étaient accusés d'avoir conçu et mis en exécution l'assassinat du premier président démocratiquement élu et le renversement des institutions démocratiques.

Selon les mêmes sources, les avocats de ces prévenus n'ont pas pu s'exprimer. Le soir du 18 septembre 2020, cette audience a pris fin et le ministère public a requis une peine à perpétuité à l'endroit de ces 5 hauts gradés de l'armée. La partie civile a demandé un dédommagement moral et matériel de plus de 2 milliards 900 millions de FBU pour le palais présidentiel détruit et un dédommagement moral estimé à 100 milliards de FBU qui seraient versés par ces 5

présupposés. Après ces débats, le procès a été mis en délibéré et la cour dispose d'un délai de 30 jours pour prononcer le verdict.

Bref, au moins 405 personnes dont 110 mineurs ont été arrêtées arbitrairement et détenues illégalement, au moins 18 personnes ont été enlevées et portées disparues et au moins 1 cas d'exécution extra-judiciaire tout au long du mois de septembre 2020.

II.4. DU CONTEXTE SOCIAL.

II.4.1. De l'évolution de la pandémie de covid-19 au Burundi.

C'était le 31 mars 2020, jour de la déclaration du 1^{er} cas de COVID-19 au Burundi. Depuis lors, le pays via le Ministère de la santé publique et de la Lutte contre le Sida a développé un plan de contingence et de réponse au COVID-19. Sous l'impulsion du Président de la République, le Ministère de la santé a lancé, le 6 Juillet 2020, une campagne de dépistage de masse de la COVID-19. Dans cette lutte, les défis ne manquent pas. Selon ce même ministère, ces défis sont notamment la décentralisation du diagnostic de la COVID-19 dans toutes les provinces sanitaires du pays, la gestion des alertes, l'identification et le suivi des contacts et enfin la gestion des cas positifs.

Selon le rapport de situation publié le 29 Septembre 2020 par le Ministère de la santé publique et de la Lutte contre le Sida, le cumul des cas confirmés est de 508. Quant aux personnes guéries, elles sont au nombre de 472 et un seul cas de décès. Cela étant, les personnes sous traitement à cette date sont au nombre de 35.

Bref, comme partout ailleurs au monde, le COVID-19 n'est pas encore maîtrisé au Burundi. Pour cela, les autorités burundaises doivent continuer à prendre des mesures de prévention et à apprêter des appareils de test afin de secourir tout présumé malade avant qu'il ne soit tard.

III. DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE DE LA PERSONNE HUMAINE.

III.1. PRESENTATION GENERALE

Tout au long du mois de septembre 2020, les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique en termes de personnes tuées et blessées ont été enregistrées dans plusieurs localités du pays ; caractérisées surtout par des personnes tuées et blessées en fuyant les combats qui ont opposé les forces de l'ordre et de sécurité et les groupes armés dans plusieurs

communes du sud du pays. Elles sont aussi caractérisées par de nombreux cadavres retrouvés dans des coins cachés.

La chasse aux membres du parti CNL se solde souvent par des morts. De même, des attentats à la grenade ont fait plusieurs pertes en vies humaines. Les abus des Imbonerakure à l'endroit des membres du parti CNL ont causé beaucoup de morts et des blessés. Face à de tels actes répréhensibles, la réaction des autorités aussi bien administratives que politiques se fait encore attendre.

Voici les cas enregistrés :

1. Dans la nuit du 30 au 31 août 2020, vers minuit, au quartier Gisagara, commune et province Ngozi, Evariste NDIKUMANA, âgé de 30 ans, a été tué à son domicile poignardé par Augustin NDIKUMANA, voisin. Selon des sources sur place, les voisins ont entendu des cris et ont tenté de secourir la victime, puis ils ont reconnu le présumé auteur qui leur a échappé. Selon les mêmes sources, la victime était accusée d'être l'amant de la fiancée du meurtrier. Ce dernier a été arrêté le lendemain par la police et conduit au cachot de la PJ à Ngozi.

2. Le 31 août 2020, vers 23 heures, sur la sous-colline Rwanka, colline Ruganirwa, zone Cumba, commune et province Muyinga, Jean Bosco HABIYAMBERE, âgé de 38 ans, célibataire, a été tué à coups de couteau dans la maison par sa sœur Mariette NIMPAYE, âgée de 20 ans. Selon des sources sur place, la victime était en conflit avec sa sœur reprochée de rentrer tard dans la nuit et du vagabondage sexuel. La meurtrière a été arrêtée par la police et conduite au cachot de la PJ Muyinga pour enquête.

3. Le 2 septembre 2020, le matin, sur la colline Kivuzo, zone Makaba, commune et province Ngozi, le corps sans vie d'Adelin BURINKEZI, âgé d'une trentaine d'années, originaire de la colline voisine de Mbaba de la même zone et commune, a été retrouvé dans un buisson. Selon des sources sur place, le corps était suspendu à un arbre et avait des blessures sur la tête et sur le cou. Selon les mêmes sources, les auteurs et les mobiles de sa mort n'ont pas été connus. Après un constat d'un OPJ, le corps a été remis à sa famille pour l'enterrement. Toutefois, la police a dit avoir ouvert une enquête pour connaître le mobile du meurtre et ses auteurs.

4. Le 3 septembre 2020, le matin, sur la colline Nyamugari, zone et commune Kiremba, province Ngozi, un corps sans vie du prénommé Salvator de la même colline, âgé de 35 ans, a été retrouvé dans un buisson près de son domicile. Selon des sources sur place, le corps avait des signes montrant que la victime avait été égorgée. Selon les mêmes sources, les auteurs et les mobiles de sa mort n'ont pas été connus.

5. Le 4 septembre 2020 vers 19 heures, sur la route passant près de l'ECOFO Budahunga, sur la sous colline Rububura, colline et zone Mukenke, commune Bwambarangwe, province Kirundo, Juvénal MACUMI âgé de 48 ans, membre du parti CNL, a été battu à mort par 4 Imbonerakure, Consolatte KANDAVA, Sylvestre NKURUNZIZA, Oscar SEKAMANA et Protais MISAGO. Selon des sources sur place, le corps de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital de Mukenke et les assassins ont été arrêtés par la police pour des raisons

d'enquête. Ils ont été détenus au cachot du commissariat communal de la police à Bwambarangwe.

6. Le 4 septembre 2020, vers 2 heures du matin, au quartier swahili de la ville de Muyinga, un nouveau-né a été tué par sa mère nommée KABANYIGINYA, résidant sur la colline, zone et commune Giteranyi de la même province, qui était venu visiter ses parents. Selon des sources sur place, les enfants ont informé le prénommé Moussa, chef de ménage qui avait accueilli cette visiteuse qu'un bébé avait crié pendant la nuit. Moussa a vérifié et a trouvé du sang dans la chambre de la visiteuse mais cette dernière a nié avoir mis au monde. C'est ainsi que 2 jours après, le corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé déterré par des chiens dans une bananeraie de ce ménage. La famille a appelé la police qui a arrêté la femme pour la conduire au cachot de la PJ à Muyinga. Par après, la mère a avoué qu'elle craignait que son mari, en mission de maintien de la paix en Somalie depuis plus d'un an, ne sache qu'elle a eu un bébé avec un autre homme.

7. Le 5 septembre 2020, vers 15 heures, sur la sous colline Rucikiri, colline Gakoni, commune Giteranyi, province Muyinga, un enfant prénommé Alexis, âgé d'un an, fils de Georges NKORANYABAHIZI et de Félicienne KARENZO, est mort noyé dans un seau plein d'eau. Selon des sources sur place, sa mère rentrait d'un ruisseau où elle était allée puiser de l'eau et de retour, elle a trouvé le corps de l'enfant gisant dans le seau. Elle avait laissé cet enfant à la maison avec Solange IRAKOZE, âgée de 24 ans, sa co-épouse qui vivait sous le même toit avec la mère de l'enfant. La présumée auteure du meurtre a été arrêtée par la police et détenue au cachot communal de la police pour des raisons d'enquête.

8. Le 8 septembre 2020, le matin, sur la colline et zone Masaka, commune Giteranyi, province Muyinga, 2 corps sans vie d'hommes non identifiés ont été découverts flottants sur les eaux du lac Rweru. Selon des sources sur place, ces corps ont été vus par des militaires de l'unité marine qui faisaient la patrouille dans le lac. Ces militaires en ont informé l'administration communale qui a procédé à la repêche et l'enterrement de ces corps avec l'appui technique de la Croix Rouge sans se préoccuper de leur identification.

9. Le 9 août 2020, sur la colline Kinga, commune et province Kayanza, Flavie MINANI, une femme de la composante sociale «Twa» de cette même colline, a tué son enfant, âgé de trois semaines.

Selon des sources sur place, cette femme s'est disputée avec son mari MUDAKARABA parce qu'il ne lui avait pas donné une somme de 1.000 FBU lui promise puis elle a asphyxié son enfant. La victime a été enterrée par l'administration communale. La femme, quant à elle, a été conduite et placée en garde à vue au cachot du poste de police de la commune Kayanza en attendant la confection de son dossier judiciaire.

10. Le 12 septembre 2020, sur la colline Kayombe, commune Bugarama, province Rumonge, un homme surnommé Kabonajoro a été tué par balle par un groupe armé. D'après l'entourage, la victime était un malade mental.

11. Le 12 septembre 2020, vers 21 heures, sur la sous-colline Nyangunzu, colline Gatsinga, commune Ndava, province Mwaro, Donatien BIGIRIMANA, retraité ex-FAB, membre du parti CNL, a été assassiné décapité par un groupe d'hommes armés de machettes qui se sont introduits dans sa maison. Selon des sources sur place, l'épouse de la victime était allée rendre visite à une parenté en province Kayanza. Selon les mêmes sources, l'enfant qui était avec la victime n'a pas été touché. Selon les mêmes sources, ces hommes ont pris fuite vers la commune Kiganda, province Muramvya.

12. En date du 13 septembre 2020, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la rivière Ruzibazi séparant les communes Bugarama et Burambi de la province Rumonge.

13. Le 14 septembre 2020, sur la colline Cibari, commune et province Muyinga, un corps sans vie d'une femme non identifiée a été retrouvé au bord de la route. Selon des sources sur place, ce corps a été conduit à la morgue de l'hôpital Muyinga.

14. Le 14 septembre 2020, au quartier Gihwanya, zone, commune et province Rumonge, le corps sans vie d'un surnommé Abdul, agent communal, percepteur d'impôt et taxes communaux, affecté dans la localité de Nkayamba, a été retrouvé dans son domicile. Selon des sources policières, Nadia INAMAHORO, sa concubine est la présumée auteur de cet assassinat car elle avait passé la nuit avec lui. Selon des sources sur place, la police a dit qu'elle était à la recherche de ce présumé auteur.

15. Dans l'après-midi du 14 septembre 2020, le corps sans vie de Libère NSABIMANA a été découvert sur la colline Ruvumu, commune Muruta, province Kayanza dans un champ. Selon l'entourage, la victime aurait succombé à ses blessures après avoir été tabassée par des Imbonerakure.

16. Dans la nuit du 14 septembre 2020, un corps sans vie d'un homme a été retrouvé dans le quartier Rugomere de la commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, il aurait été tué par son épouse à l'aide d'une houe.

17. Le 16 septembre 2020, le matin, sur la colline Mwungere, zone Mivo, commune et province Ngozi, le corps sans vie de Daniel HATUNGIMANA, âgé d'une quarantaine d'années, originaire de la colline Cigumije de la même zone, a été retrouvé près de la route. Selon des sources sur place, ce corps présentait des coups de gourdin sur la tête.

La victime avait été attrapée dans la nuit par les veilleurs du centre de négoce de cette colline qui le suspectaient de voleur et ils l'ont tuée lorsqu'elle tentait de résister. Le corps a été remis à la famille de la victime après le constat de l'OPJ accompagné de l'administrateur communal de Ngozi.

18. Dans la nuit du 17 septembre 2020, sur la sous-colline Muyumpu, colline Gitwe, zone Kigoma, commune Bugabira, province Kirundo, Jean de Dieu NKURIYINGOMA alias Bididi, membre du parti CNL, a été tué à l'aide d'une petite houe par des personnes non identifiées lorsqu'il rentrait chez lui. Selon des sources sur place, jusqu'au 18 septembre 2020 à 11

heures, le cadavre était toujours étendu sur le lieu du crime et aucune autorité n'y était arrivée pour décider sur ce qu'il faut faire.

19. Le 20 septembre 2020, au quartier Nkenga-Busoro, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, caporal - chef CISHAHAYO, chauffeur militaire du 11^{ème} bataillon blindé affecté comme chauffeur à la BSPI, originaire de la province Cibitoke, résidant dans ce quartier, a été tué tout près de chez lui par des policiers sur l'ordre du brigadier de corps du GMIR de Kanyosha. Selon des sources sur place, un désaccord entre CISHAHAYO et un motard sur les frais de déplacement pour une course effectuée a été à l'origine de cet incident. Selon les mêmes sources, le motard est allé porter plainte auprès des agents de la police de la localité et ces policiers ont intimé l'ordre à CISHAHAYO de se rendre à la police. Refusant cet ordre, ce dernier a conduit son véhicule vers le lieu communément appelé chez Vyisi et les policiers ont tiré sur lui mais il n'a pas été touché. Par après, il est retourné dans un bar de la localité et c'est là où les policiers l'ont abattu. Selon les mêmes sources, 2 autres personnes non identifiées ont été blessées par les mêmes balles tirées par ce policier et aucune enquête n'a été ouverte pour punir les auteurs de ces actes ignobles.

20. Le 21 septembre 2020, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé sur la colline Kavumu, commune et province Cankuzo. D'après des sources sur place, la victime était en état de décomposition et n'a pas été reconnue par la population de la localité.

21. Le 23 septembre 2020, à l'aube, sur la sous-colline Kirehe, colline Nyabucugu, commune Buhinyuza, province Muyinga, le corps sans vie de Grégoire MURYANGURARYANA, âgé de 65 ans, a été retrouvé par ses voisins devant l'entrée de son enclos. Selon des sources sur place, le corps n'avait pas de blessures. Selon les mêmes sources, MURYANGURARYANA était en conflit avec sa famille. Selon les mêmes sources, Grégoire avait passé quelques heures au cabaret non loin de son ménage puis il est rentré mais n'a pas pu arriver chez lui. La police est arrivée à la maison de la victime quand la famille avait déjà récupéré le corps, l'avait lavé et même changé les habits. La police a arrêté la femme de la victime et ses trois fils, Aimé-Luc IRAKINGA, Abel NZOYIHAYA et Méthode NIBIZI pour des raisons d'enquête tandis que le corps a été conduit à l'hôpital de Buhinyuza.

22. Le 23 septembre 2020 vers 20 heures, sur la colline Rutyazo, commune Kayokwe, province Mwaro, Pavera NIYOMWUNGERE, élève en classe de 8^{ème} année à l'ECOFO Rutyazo, a été fusillée par un groupe de malfaiteurs identifiés. Elle est morte sur place.

23. Le 24 septembre 2020 vers 6 heures, sur le parking des taxis voitures, non loin de la paroisse cathédrale Régina Mundi se trouvant en zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, le corps sans vie de Déogratias HAVYARIMANA, âgé entre 45 ans et 50 ans, déclarant, ex-policier, originaire de la colline Mukike, commune Mugamba, province Bururi, a été retrouvé par des passants dans un endroit séparant la cathédrale Régina Mundi et les immeubles abritant les bureaux du SNR. Selon des sources sur place, ce corps présentait des blessures au niveau de la tête, sa langue avait été coupée et il y avait une grosse pierre de lui. Ni les auteurs du crime, ni le mobile n'ont été identifiés.

24. Le 25 septembre 2020 soir, sur la colline de Rwimbogo-Torero, zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, Grégoire BUCUMI a été tué par balle par un groupe armé non identifié. Selon une source locale, la victime est morte sur le champ et deux autres personnes ont été enlevées lors de l'attaque.

25. Le 26 septembre 2020 soir, sur la colline Rusarenda, commune Bukeye, province Muramvya, Prosper MAJAMBERE a été tué par les policiers de la position de Rusarenda. Selon des sources sur place, la victime a été tabassée à mort par ces policiers après son arrestation. Pour des raisons d'enquête, 4 policiers ont été interpellés.

26. Dans la nuit du 27 au 28 septembre 2020, sur la colline Gafumbegeti, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke, Jean Claude NSHIMIRIMANA, responsable des Imbonerakure de la localité, a été tué par balle, à son domicile et son fils a été grièvement blessé par des hommes armés non identifiés.

Bref, au moins 81 personnes ont été tuées et 59 autres ont été blessées au cours du mois de septembre 2020.

III.2. TABLEAU SYNTHÈSE DE LA RÉPARTITION DES CAS D'ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE PAR PROVINCE ET PAR CATEGORIES D'AUTEURS.

Catégories d'auteurs Localité	Militaires		Policiers		Civils		Groupes armés		Non Identifiés		Total	
	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B
Bubanza	20	0	0	0	0	0	5	1	0	0	25	1
Bujumbura Mairie	0	0	1	0	0	4	0	0	2	4	3	8
Bujumbura Rurale	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
Bururi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cankuzo	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Cibitoke	0	0	3	0	0	1	1	1	0	3	4	5
Gitega	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Karusi	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	4
Kayanza	0	0	0	0	2	0	8	2	0	0	10	2
Kirundo	0	0	0	0	1	1	0	0	1	4	2	5

<i>Makamba</i>	0	0	0	20	0	1	0	0	0	0	0	0	21
<i>Muramvya</i>	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0
<i>Muyinga</i>	0	0	0	0	4	1	0	0	3	0	0	7	1
<i>Mwaro</i>	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3	0
<i>Ngozi</i>	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	4	0
<i>Rumonge</i>	4	0	0	0	2	5	11	4	3	0	0	20	9
<i>Rutana</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Ruyigi</i>	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Total	24	0	5	21	12	19	28	8	12	11	81	59	

IV. DES CAS DE TORTURE, DE TRAITEMENTS INHUMAINS, CRUELS ET DEGRADANTS.

Au cours du mois de septembre 2020, au moins 33 cas de traitements inhumains, cruels et dégradants ont été enregistrés à travers différentes localités du pays par nos observateurs des droits humains. La majorité des victimes sont des membres du parti CNL et ils sont accusés de refuser d'être membre du CNDD/FDD et/ou se voient coller l'infraction de collaborer avec les groupes armés rebelles.

Ces cas sont emblématiques :

1- En date du 2 septembre 2020, au quartier Socarti, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Justin KWIZERA, membre du parti CNL, originaire de la zone Mageyo, commune Mubimbi, province Bujumbura rural, a été tabassé et blessé par des Imbonerakure dont Wilson NTIRUHUZA, Emery NDUWIMANA, Samuel NIYUNGEKO et Pancrace MIBURO. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de trahison par le fait d'avoir quitté le parti CNDD-FDD pour le parti CNL. Justin KWIZERA a été conduit à l'hôpital MSF sis au quartier Kigobe pour des soins de santé urgents. Ces quatre Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

2- En date du 3 septembre 2020, sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Aloys NGENDAKUMANA, membre du parti CNL a été tabassé par des Imbonerakure dont Evariste NIMBONA, responsable adjoint des Imbonerakure au niveau de la commune

Rugombo. Selon des sources sur place, Evariste NIMBONA a téléphoné Aloys NGENDAKUMANA, résidant sur la sous-colline Rubuye, colline Mparambo I et l'a accusé d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Pour cela, il lui a intimé l'ordre de rester assis de 17 heures à 21 heures. Evariste NIMBONA a ensuite appelé un groupe d'Imbonerakure armés de gourdins. Ces derniers l'ont conduit au cachot de la permanence communale du parti CNDD-FDD à Rugombo où il a été tabassé de 21 heures à 23 heures jusqu'à perdre connaissance. Croyant qu'il était mort, ces Imbonerakure l'ont conduit au cachot du poste de police du marché moderne de Rugombo.

3- En date du 6 septembre 2020, vers 19 heures, au centre de négoce de la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé IGIRANEZA et le surnommé MAKENZI, élève, originaire de la ville de Ngozi ont été arrêtés, tabassés et conduits au cachot communal de la police par l'administrateur communal, Thérance BACEBASEME accompagné de Nestor BASHINGWANUBUSA alias Irambire, responsable communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, l'administrateur était conduit par Nestor dans la voiture de ce dernier, puis la voiture a failli cogner les deux garçons. A ce moment, l'administrateur a sauté de la voiture et s'est attaqué à MAKENZI. Ce dernier s'est défendu en prenant l'administrateur au cou. Le chauffeur a garé sa voiture et s'est précipité vers eux, puis a ordonné à 2 Imbonerakure prénommés Gérard et Innocent de mettre ces jeunes à terre. Selon les mêmes sources, Nestor les a giflés, crachés dessus et injuriés en leur disant qu'ils sont des vaut – rien de la composante sociale Tutsi, des fumeurs de chanvre. Il les a ensuite accusés d'avoir injurié l'administrateur. Ils ont été relâchés le lendemain vers 16 heures.

4- Des sources de la province Makamba ont indiqué qu'au cours du mois de septembre 2020, au chef-lieu de la province Makamba, 20 personnes dont Ferdinand NDAYIKEZA alias Mwarabu, Méthode NYABENDA, Venant MANIRAMBONA et Ferdinand NIYONGABO, tous membres du parti CNL, ont été détenues et torturées au domicile de Bonaventure NIYONKURU, responsable provincial du SNR à Makamba. Selon des sources sur place, parmi ces victimes, 4 ont été arrêtées en zone Mukungu en date du 7 septembre 2020 et une autre a été arrêtée en date du 14 septembre 2020. Elles ont été accusées de collaborer avec des groupes armés. Les mêmes sources indiquent que pendant la nuit, des cris des personnes détenues appelant au secours sont souvent entendus, au domicile dudit responsable.

5- Le 15 septembre 2020, sur la colline Gatete, commune et province Rumonge, Eric NDAYIZEYE et Dieudonné MANIRAKIZA, tous enseignants et membres du parti CNL, ont été battus dans un bistrot par un groupe d'Imbonerakure dirigés par leur chef connu sous le sobriquet de Kihingi. Selon des sources sur place, ils les accusaient de collaborer avec des rebelles. Ces enseignants ont porté plainte à la police mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

6- Le 17 septembre 2020, vers 17 heures, sur la colline Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Fleury MUGISHA, motard, originaire de la colline Rutambiro, zone Kankima, dans la même commune, a été tabassé par le policier De corps du poste de police de Rwibaga. Selon des sources sur place, ce policier a demandé à Fleury de le transporter

chez lui, tout près du poste de police de Jenda. Arrivé au domicile, il a refusé de lui payer son argent, plutôt il l'a battu, l'accusant de l'insulter. Il l'a directement conduit au cachot du poste de police de Jenda. Selon les mêmes sources, la victime a été admise en hospitalisation à l'hôpital de Rwibaga en date du 18 septembre 2020.

7- Le 20 septembre 2020, vers 9 heures du matin, au chef-lieu de la commune et province Ruyigi, le nommé CIZA, rapatriée au mois d'août 2020, de la composante sociale Tutsi, a été tabassé par des policiers accompagnés par un Imbonerakure du nom de GASONGO quand il se rendait à une agence de transport, Tramwex. Selon des sources sur place, il a été aussi conduit et placé en garde à vue au cachot de la police de Ruyigi. Les mêmes sources renseignent qu'en 2015, GASONGO avait été tabassé par un groupe de la composante sociale Tutsi qui avaient même brûlé aussi sa moto. Ciza en faisait partie.

8- En date du 20 septembre 2020, sur la colline Gatete, commune et province Rumonge, un groupe d'Imbonerakure dirigés par leur chef connu sous le sobriquet de Kihingi ont tabassé un jeune homme prénommé Cyriaque, cultivateur, membre du parti CNL, résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de collecter des cotisations pour le groupe armé appelé RED-Tabara.

9- Le 22 septembre 2020, vers 22 heures, sur la colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, 3 prêtres dont le prénommé Gérard de la paroisse Saint Augustin de Buyenzi, Ernest alias Musauza et un autre de la paroisse Kinama, ont été injuriés et tabassés par NSHIMIRIMANA alias Shimwe et NDUWAYO, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces prêtres venaient de rendre visite à leurs collègues de la paroisse Maramvya et en rentrant, à bord d'un véhicule, ils ont été arrêtés. Ces Imbonerakure les ont conduits au cachot du poste de police de la zone Maramvya et ils les ont dépouillés de l'argent et des téléphones portables. Le matin du 23 septembre 2020, le surnommé Bonito, OPJ du poste de police de la zone Maramvya les a libérés mais les deux Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Le 26 septembre 2020, vers 15 heures, sur la colline Nyagatovu, zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo, Charles NSHIMIRIMANA, membre du parti CNL, a été tabassé et sa chemise déchirée tout près de chez lui, par des Imbonerakure dirigés par le nommé KARENZO surnommé Bivunyungu, chef collinaire des Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de porter un uniforme de son parti..

V. DES CAS DE VSBG.

En ce qui concerne les VSBG en général et le viol en particulier, nos observateurs des droits humains ont identifié au moins 5 cas. Comme nous le disons souvent, cela ne signifie pas que ce sont les seules personnes qui ont subi cette pire forme de traitement inhumain, cruel et dégradant tout au long du mois de septembre 2020.

Cela s'entend dans la mesure où le viol se commet dans la clandestinité et beaucoup de victimes refusent ou craignent de mettre au grand jour les actes subis de peur des représailles de la part de l'auteur et de la culture burundaise qui consacre encore le qu'en – dira – t- on, la méfiance et la médisance à l'endroit des victimes du viol. D'où mêmes les cas qui allaient être connus sont directement et rapidement cachés suite au règlement à l'amiable qui se fait souvent, sous la direction des autorités administratives locales qui perçoivent des pots de vin.

Ces cas sont illustratifs :

1- En date du 7 septembre 2020, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Giko, colline Shari I, commune et province Bubanza, V., âgée de 24 ans, veuve, a été violée par des hommes armés non identifiés à son domicile. Selon des sources sur place, le matin du 8 septembre 2020, la victime a été transportée au centre Seruka, pour des soins de santé urgents. Selon les mêmes sources, sur cette colline, ces hommes armés se sont introduits dans 7 ménages des veuves où ils ont volé des téléphones, de l'argent et autres biens ménagers.

2- En date du 9 septembre 2020, vers 18 heures, sur la colline Mwoya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Rose NZEYIMANA, âgé de 27 ans, a été tabassé par son époux Fridolin HABARUGIRA, âgé de 35 ans, enseignant. Selon des sources sur place, il lui a asséné des coups de bâton sur tout le corps. Selon les mêmes sources, le cause de ce traitement inhumain, cruel et dégradant est qu'en date du 2 septembre 2020, la femme avait mandaté son mari pour lui ramener le salaire pour lequel elle avait travaillé à la CECI mais ne l'a pas remis alors que la femme était malade. Quand elle lui a demandé de lui remettre son argent, il l'a injuriée en l'attaquant à coups de fouet. La victime a été secourue par ses voisins qui l'ont conduite au CDS Buhiga avant qu'elle soit transférée à l'hôpital de Buhiga.

3- Dans la nuit du 9 septembre 2020, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Marie Claire IRANZI, âgée de 24 ans a été tabassé par Anicet CITEGETSE, son époux et en même temps Imbonerakure, âgé de 33 ans. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au front et sa tête présentait des gonflements. Elle a été conduite à l'hôpital de Buhiga où elle a été hospitalisée parce qu'elle était dans un état critique. Selon les mêmes sources, il l'a battue quand elle était en train de l'accuser de vagabondage sexuel. A. CITEGETSE a été arrêté par la police pour être plaé en garde à vue au cachot communal de la police à Buhiga en date du 10 septembre 2020, vers 12 heures. Toutefois, il a été relâché le lendemain vers 15 heures.

4- En date du 14 septembre 2020, vers 9 heures, sur la colline Jenda rural, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, A.B., travailleuse domestique, a été violée par le nommé NDIKUMANA, gardien de vaches et Imbonerakure de ladite colline. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure qui gardait les vaches est rentré à la maison pour

violer cette fille quand leurs patrons étaient au travail. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et les voisins sont vite intervenus mais, le violeur avait déjà pris fuite. La fille a été conduite à l'hôpital de Jenda. L'expertise médicale a confirmé le viol.

5- Dans la nuit du 20 au 21 septembre 2020, sur la colline et commune Kibago, province Makamba, Channelle ITANGITEKA, âgée de 7 ans, a été battue et tabassée par son père, CIZA Innocent qui rentrait ébrié à la maison.. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau du visage, son épaule fracturée et ses jambes présentaient des traces de coups de bâton. Les voisins ont arrêté I.Ciza pour le conduire chez un chef de colline qui l'a conduit au cachot communal du poste de police, avant son transfert au cachot du commissariat provincial de Makamba tandis que la victime a été conduite au CDS Kibago.

VI. DE LA SITUATION CARCERALE AU BURUNDI.

Le tableau ci – dessous donne la situation carcérale au 25 Septembre 2020

Prison	Capacité d'accueil	Population pénitentiaire	Nombre de prévenus		Nombre de condamnés		Mineurs prévenus		Mineurs condamnés		Evadés	Décès	Nourrissons		Taux d'occupation
			H	F	H	F	G	F	G	F			G	F	
Bubanza	100	396	164	15	202	15							4	6	396,00%
Bururi	250	356	221	13	112	10							1	3	142,40%
Gitega	400	1396	659	40	652	45							10	3	349,00%
Mpimba	800	4609	2361	176	2034	38						1	17	4	576,13%
Muramvya	100	826	305	18	464	39							3	5	826,00%
Muyinga	300	536	101	20	385	30							4	5	178,67%
Ngozi (F)	250	110		35		62		1		12			4	7	44,00%
Ngozi (H)	400	1660	634		1026										415,00%
Rumonge	800	1062	217	20	808	17							1	2	132,75%
Rutana	350	508	155	6	321	26							2		145,14%
Ruyigi	300	869	274	28	540	27							9	1	289,67%
CMCL Ruyigi	72	58					9		49						80,56%
CMCL Rumonge	72	69					9		60						95,83%
	4.194	12 455	5091	371	6544	309	18	1	109	12		1	55	36	296,97%
Totaux			5091+371=5462		6544+309=6853		18+1=19		109+2=121				55+36=91		

La population pénitentiaire est de 12.455 détenus + 91 nourrissons = **12.546**
Le total des prévenus est de 5.462 adultes + 19 mineurs = **5.481**
Le total des condamnés est de 6.853 adultes + 121 mineurs = **6.974**

La surpopulation dans les établissements pénitentiaires du Burundi est sans nul doute le reflet des problèmes de gouvernance juridique et de respect de la dignité humaine. 6 Depuis des mois, nous avons toujours crié au secours des sans voix qui croupissent dans les lieux de détention, en prévenant que si rien n'était fait, pour désengorger, la population carcérale risquait d'atteindre le triple de la capacité d'accueil.. Aujourd'hui, le triple (12.546 personnes pour 4.194 places) est pratiquement atteint.

Le gonflement des effectifs d'un mois à l'autre n'est que le résultat des violations des droits humains qui s'observent au quotidien et que nous n'avons cessé de dénoncer dans nos rapports périodiques, s'agissant des volets sécuritaire, politique et judiciaire.

En effet, l'explication ne peut être cherchée ailleurs que dans les arrestations arbitraires suivies de détentions illégales qui s'observent chaque jour sans que les jugements ne suivent la même allure.

Selon les investigations de l'APRODH, les prisonniers politiques, d'opinion ainsi que des présumés rebelles ou collaborateurs de ces derniers se trouvent à l'origine de cette augmentation sans cesse croissante du nombre de détenus. Parmi ces prisonniers, les membres du parti CNL, des manifestants de 2015 et toutes autres personnes considérées comme des opposants politiques sont les plus nombreux. Toutes ces personnes ne peuvent pas être jugées sans l'injonction de l'Exécutif.

Notre inquiétude est d'autant plus fondée que l'on ne peut pas comprendre comment dans des cellules d'une prison comme celle de Muramvya, l'on puisse enfermer 826 dans un espace prévu pour 100 personnes seulement. D'autres prisons comme Mpimba, Ngozi pour hommes, Bubanza, Gitega ont respectivement des taux d'occupation de 576%, 415%, 396%, et 349%.

Cette promiscuité a comme corollaire de multiples violations des droits des prisonniers. De plus, en cas d'épidémie dans ces maisons carcérales, les victimes seraient innombrables.

VII. CONCLUSION.

Depuis l'avènement du nouveau Président Evariste NDAYISHIMIYE, rien que de s'en tenir aux promesses du nouveau Chef de l'Etat, une bonne masse de la population garde espoir dans un meilleur avenir.

Cependant l'on assiste pas encore à des avancées tangibles en matière de respect et de protection des droits des citoyens. Certaines actions montrent que le nouveau Président a hérité des violations des droits humains de son prédécesseur, Pierre NKURUNZIZA, et laissent même les burundais dans le scepticisme.

En effet, depuis le 18 juin 2020, jour d'investiture jusque fin septembre 2020, la situation ne fait que se dégrader à en juger par les données du tableau ci-dessous :

<i>Violations des DH</i>	<i>Du 18 au 30 Juin 2020</i>	<i>Juillet 2020</i>	<i>Août 2020</i>	<i>Septembre 2020</i>	<i>Totaux</i>
<i>Arrestations arbitraires/détentions illégales</i>	10	46	42	405	503
<i>-Personnes enlevées et portées disparues</i>	3	3	14	18	38
<i>-Personnes tuées</i>	13	57	68	81	217
<i>Personnes blessées</i>	3	34	33	59	129
<i>Cas de torture</i>	1	5	5	33	44
<i>Cas de VSBG</i>	2	6	3	5	16
<i>Population pénitentiaire</i>	11684	11990	12109	12546	

Nous pensons que des réformes devraient être enclenchées au niveau des ministères-clés comme ceux ayant la sécurité publique, la justice et les droits de la personne humaine dans leurs attributions, afin d'inverser la tendance.

Après les discours, les burundais ont besoin de réalisations pour ne pas continuer à baigner dans des promesses sans actes concrets, et les gens au pouvoir doivent garder constamment à l'esprit le devoir de rendre compte au peuple. L'adage le dit si bien : « *la promesse est une dette* ».

FIN *** FIN ***** FIN**